

### SPECIAL RENTREE SCOLAIRE

#### INSCRIPTIONS CANTINE et/ou GARDERIE PERI-SCOLAIRE

Depuis Avril 2013 les inscriptions cantine et/ou garderie sont réalisées directement par les parents via Internet grâce aux services de notre prestataire SERVICE COMPLICE.

Pour cette rentrée 2013-2014, les parents dont les enfants ont déjà bénéficié de ce service, pourront accéder aux inscriptions durant la deuxième quinzaine du mois d'Aout 2013. La date d'ouverture des inscriptions leur sera communiquée ultérieurement, les codes accès et code confidentiel restant inchangés.

-----  
 Pour les nouveaux arrivants sur la commune (possédant ou non un accès Internet), nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat de mairie Mme Edith TOMASSINI au 04.76.08.44.69.

La mairie prenant en charge l'information de notre prestataire pour vous octroyer vos codes d'accès et votre code confidentiel.

#### Pour rappel ou information :

**Attention** : Des modifications ont été apportées sur les délais de prévenance concernant les changements d'inscriptions possibles à savoir :

- Pour la Cantine : au plus tard **le jour précédent** jusqu'à 8h15 du matin,
- Pour la Garderie du matin : au plus tard **le jour précédent** jusqu'à 12h00 du matin
- Pour la Garderie du soir : au plus tard **le jour précédent** jusqu'à 12h00 du matin

Au-delà de ces heures toutes modifications sera facturées.

#### TARIFICATIONS 2013 - 2014

Les tarifs de l'année scolaire 2013-2014 restent identiques à l'année précédente à savoir :

#### Pour la cantine scolaire

Tarif du Repas	1 <sup>er</sup> Enfant	Enfant(s) suivant(s)
MATERNELLE & ELEMENTAIRE	5,20 €	4,90 €

#### Garderie Périscolaire

Nouveauté cette année par la mise en place d'une facturation aux ¼ heures afin de permettre à certains parents de bénéficier d'aides de la CAF de l'Isère.

Tarif aux ¼ heures de Garderie	1 <sup>ER</sup> Enfant	Enfant(s) suivant(s)
MATERNELLE & ELEMENTAIRE	0,46 €	0,41 €

## HEURES ET JOURS DE RENTREE

La garderie périscolaire fonctionne du lundi au vendredi. Les enfants seront accueillis à partir de 7h30 à la cantine et conduits dans leurs classes dès 8h35.

Le soir, la garderie fonctionnera de 16h30 à 18h30. Les enfants seront pris dans leurs classes et accompagnés jusqu'à la garderie.

Il est rappelé que la garderie n'est pas un lieu d'étude, mais de surveillance, avec possibilité pour les enfants de jouer ou de se reposer. La garderie fonctionne tous les jours pendant les périodes scolaires. Les enfants qui le souhaitent devront apporter leur goûter.

Comme pour la cantine, la facturation se fera à chaque fin de période.

**Ecole Maternelle et Elémentaire : Mardi 3 septembre 2013 - Accueil des élèves à partir de 8h35.**

En cas de nouvelle inscription, veuillez prévenir la Mairie **avant le mardi 28 août** au **04 76 08 44 69** et vous présenter le **Lundi 2 septembre 2013 à l'Ecole entre 8h30 et 9h30** muni du livret de famille, d'un justificatif de domicile, du carnet de vaccinations et d'un certificat de radiation si l'enfant a déjà été scolarisé.

La Directrice de l'Ecole Maternelle organise une réunion de prérentrée scolaire **le lundi 3 septembre à 18h30** dans les locaux de la Maternelle.

## HALTE-GARDERIE

La halte-garderie rouvre ses portes **le mardi 3 septembre**. **Magali FONT** aura le plaisir de vous accueillir avec **Sandrine** et **Catherine** (remplaçante de **Louissette**). Elles accueillent les petits de 3 mois à 6 ans à l'heure, en demi-journée ou en journée continue le lundi, mardi et vendredi pendant les périodes scolaires. Des repas seront fournis conformément aux directives de la CAF.

**Horaires d'ouverture et réservations** : La halte-garderie est ouverte pendant les périodes scolaires :

**Lundi : 9h à 17h - Mardi : 9h à 17h - Vendredi : 9h à 17h. Renseignements au 04 76 13 46 32.**

## RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Les permanences reprennent **le mardi 20 Août 2013**. Vous êtes à la recherche d'une assistante maternelle ? Vous êtes assistante maternelle et pouvez accueillir encore quelques enfants ? Vous voulez devenir assistante maternelle ? Contactez **Magali FONT** au 04 76 13 46 32. **Permanences le Mardi de 9h à 12h et le Vendredi de 17h à 19h.**

## FORUM DES ASSOCIATIONS

Pour rappel le "Forum des Associations" de la Commune aura lieu **le Samedi 7 Septembre 2013** de 14h à 18 h à la salle des fêtes de St Vincent de Mercuze

## TRANSPORTS SCOLAIRES

La Communauté de Communes a pour objectif de **faciliter les déplacements** sur son territoire et développer l'usage des modes de transport respectueux de l'environnement. Depuis sa création le 1er janvier 2009, Le Grésivaudan s'est doté de la **compétence transports et déplacements**. La Communauté de Communes prend ainsi le relais du Conseil Général de l'Isère pour organiser les lignes d'autocar et délivrer les titres de transport pour les trajets à l'intérieur des 47 communes.

Vous pouvez prendre connaissance dès à présent des horaires et des arrêts des transports scolaires au travers du site Internet : **transportsdugresivaudan.fr** – onglet "**Fiches horaires et points d'arrêts**".

En sélectionnant dans le menu déroulant le nom de notre commune vous pourrez accéder à l'ensemble des horaires et des lieux de prise en charge.